

SPIROX®

FONGICIDE AU MODE D'ACTION UNIQUE CONTRE L'OÏDIUM DE LA VIGNE



F O N G I C I D E

FONGICIDE AU MODE D'ACTION UNIQUE CONTRE L'OÏDIUM DE LA VIGNE

- Produit translaminaire, préventif et curatif
- Mode d'action unique : à inclure dans un programme en alternance avec d'autres familles chimiques
- Exportation sans contraintes vers les Etats-Unis et le Japon en respectant les usages préconisés
- Aucune incidence sur la vinification ni sur les qualités organoleptiques des vins si utilisé selon les indications sur l'étiquette
- Résistant à la pluie

UPL France - Tour Voltaire – 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - fr.uplonline.com

En savoir plus sur :

www.upl-ltd.com/fr



SPIROX®

SPIROX® est compatible avec la plupart des fongicides, régulateurs et insecticides usuels.

En cas de mélange il appartient à l'utilisateur de respecter toutes les précautions d'emploi mentionnées sur les étiquettes et les notices d'emploi par le fabricant de chaque produit associé.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de mélange ou utilisé seul, il appartient à l'utilisateur de tester le produit avant application et de consulter notre service technique.

► USAGES AUTORISÉS ET DOSES

Culture	Cible	Dose (L/ha)	Nb max. d'applications	Spécifications d'usage	Intervalle mini	DAR (jours)	ZNT aquatique
VIGNE	Oïdium <i>Erysiphe</i> / <i>Uncinula necator</i>	0,6	3	Usage préventif recommandé à tous les stades de la lutte anti-oïdium. Deux époques de traitement préférables : avant fleur et après nouaison. Très bonne sélectivité sur tous les cépages de raisins de cuve. Sur raisin de table, ne pas traiter après le stade fin floraison de la vigne.	10 / 12 j	Raisin de cuve : 35 j Raisin de table : fin floraison	20m

Délai de rentrée en parcelle à la fin de l'application (DRE) : 48H



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N° 2110197. Composition : 500 g/L de Spiroxamine sous forme de concentré émulsionnable (EC). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

DANGER. H302+H332 : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H361d : Susceptible de nuire au fœtus. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.